



COMPTE RENDU DE L'ENTREVUE FO AVEC L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE 27 SEPTEMBRE 2023

Une délégation Force Ouvrière a été reçue ce mercredi 27 septembre par Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Étaient présents pour FO :

Valérie Barlet, secrétaire départementale du SPASEENFO (personnels administratifs), Agnès Chichereau, secrétaire départementale du SNFOLC (enseignants du 2nd degré), Nadège Peghaire, membre de la commission AESH du syndicat, Bruno Goléo, secrétaire adjoint du SNUDI FO (1er degré), Laurent Berne secrétaire départemental FNEC FP FO.

En introduction, nous avons remercié l'IA de nous recevoir rapidement et nous lui avons indiqué que nous espérons vivement que le calme et la sérénité reviennent au sein de la DSDEN pour tous les personnels.

EVALUATIONS D'ÉCOLE

Nous avons rappelé qu'une dizaine d'écoles du département ont signalé leur refus de participer à ces évaluations. Non inscrites dans nos obligations réglementaires de service, celles-ci sont chronophages et entraînent la territorialisation de nos écoles. Il est à noter que face à la forte résistance départementale initiée par Force Ouvrière, ces évaluations d'établissements ont été vidées d'une grosse partie de leur contenu.

En guise de réponse, l'administration n'a cessé de dire qu'elle accompagnerait les équipes réfractaires.

Cette réponse ne peut pas nous satisfaire, ainsi la FNEC FP FO appelle les collègues à refuser en bloc ces dispositifs et continuera de soutenir et d'accompagner toutes les équipes en ce sens.

PROGRAMME PHARE (1^{ER} DEGRÉ)

Nous avons interrogé l'administration concernant le caractère obligatoire de ce programme qui s'inscrit dans le cadre des 18h d'animations pédagogiques.

L'IA nous a indiqué qu'il ne pouvait pas encore nous répondre et qu'il attendait les directives ministérielles.

Nous avons rappelé notre attachement au statut et à la liberté de choix de nos animations pédagogiques et nous avons déploré que de plus en plus d'animations pédagogiques soient aujourd'hui imposées.

POSTE VACANT À L'EREA

Nous avons rappelé à l'IA que cette situation était récurrente et qu'il était urgent d'agir car, malgré nos alertes depuis la fin d'année dernière, un poste n'est toujours pas pourvu.

Réponse de l'administration : un contractuel devrait être nommé en fin de semaine prochaine pour l'année scolaire.

Nous avons rappelé que nous étions attachés au recrutement de personnels sous statut et contre la contractualisation toujours plus importante des personnels. Nous sommes cependant satisfaits que quelqu'un soit nommé sur ce poste laissé vacant ce qui permettra de retrouver des conditions de travail correctes.

La FNEC FP FO continuera de demander le dégel du poste bloqué l'an dernier.

SITUATIONS LIÉES À L'INCLUSION SCOLAIRE SYSTÉMATIQUE

Comme cela en devient une triste habitude, nous avons exposé à l'administration certaines situations de violence subies par des collègues. Suite à un manque de place en structures spécialisées, des enfants n'ont d'autres choix que de rester en classe extériorisant leur souffrance sous forme de violence envers les enseignants et AESH.

Ces situations, directement induites par la politique d'inclusion scolaire systématique, sont de plus en plus fréquentes. C'est pourquoi notre fédération organise une conférence nationale de délégués le 17 novembre 2023 sur ce thème.

Pour les préparer, nous vous invitons à venir participer aux RIS de vos secteurs pour discuter et nommer des délégués pour nous représenter.

Si vous êtes dans de telles situations, contactez le syndicat.

SITUATIONS DE DÉPLACEMENTS D'AESH

Nous avons exposé plusieurs dossiers de demande urgente de mutation d'AESH qui font les frais de la mise en œuvre des PIALs dans lesquels ces personnels sont mutés contre leur gré.

Bien que l'Inspecteur d'Académie ait porté une oreille attentive à ces situations délicates, aucune réponse immédiate ne nous a été fournie. Nous espérons que ces demandes seront acceptées dans les jours qui viennent, quoi qu'il en soit le syndicat continue de suivre de très près ces dossiers.

JOURS DE FRACTIONNEMENT (AESH)

Nous rappelons que conformément au Code du Travail, les AESH disposent de 2 journées de congés annuels supplémentaires par année au titre des journées supplémentaires de fractionnement. Celles-ci auraient été remises en cause dans certaines circonscriptions ce que nous dénonçons, textes réglementaires à l'appui. L'administration, en attente des instructions du rectorat, botte en touche sans nous donner de réponse claire.

Une chose est sûre, la FNEC FP FO, à l'initiative de ce combat pour le respect de ce droit, continuera d'accompagner ses adhérents dans la demande d'octroi de ces 2 jours de fractionnement.

SITUATION DE L'ÉCOLE DE SÉNEUJOLS

Nous avons rappelé à l'IA-DASEN l'importance de prendre en compte la situation de cette école à classe unique qui possède des effectifs très élevés. Nous l'avons alerté sur les conditions de travail dans une telle situation et nous avons demandé de prendre en compte cette situation pour ouvrir une classe. Nous lui avons indiqué que nous demanderions une nouvelle fois l'ouverture d'une seconde classe lors du CDEN du lendemain.

Notre demande a été entendue et l'IA a accordé un moyen provisoire devant l'urgence de la situation, minimum vital pour cette classe unique qui croule sous les effectifs

SITUATION DES REMPLACEMENTS

Nous avons interrogé l'IA sur le nombre de journées non remplacées au cours de l'année scolaire précédente. Les chiffres précis ne nous ont pas été communiqués pour le moment mais 82% des remplacements auraient été assurés. Même si un tel pourcentage n'est pas très parlant, cela représente énormément de journées sans remplaçant, notamment sur les périodes "de crise" comme en hiver par exemple.

Pour notre organisation syndicale, il est urgent de créer des postes de TR dans les plus bref délais.

NOMBRE D'ÉLÈVES EN ATTENTE DE PLACE EN STRUCTURE SPÉCIALISÉE OU ADAPTÉE

Nous avons interrogé l'IA sur le nombre d'élèves en attente d'orientation dans une structure adaptée ou spécialisée faute de place. Une quinzaine d'élèves serait dans cette situation.

Pour FO ce chiffre est largement sous-évalué et nous invitons tous les collègues à nous faire remonter des problèmes d'affectations en structure dont ils auraient connaissance.

EVALUATION CP/CE1/CM1

L'administration nous a confirmé que les collègues faisant passer les évaluations nationales auront bel et bien une déduction de 6h d'APC.

PACTE

Aucune indication ne nous a été fournie sur la mise en œuvre du PACTE dans les écoles et les établissements. Nous rappelons que notre organisation syndicale s'oppose avec la grande majorité des collègues à la mise en œuvre de ce « travailler plus pour perdre moins », **nous revendiquons en ce sens une revalorisation indiciaire immédiate à hauteur de 10% et l'ouverture de négociations pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000.**

DÉROULEMENT DES INSTANCES

Nous avons indiqué à l'IA que nous avons perdu l'habitude, contre toute obligation réglementaire, de disposer des documents préparatoires avant les instances et que cela ne nous permettait pas de pouvoir faire notre travail de représentant des personnels correctement.

Nous avons demandé à pouvoir bénéficier, entre autres, des projets de cartes scolaires en amont des instances. L'IA nous a entendu en nous indiquant qu'il nous fournirait ces documents.

POINT SUR LES COLLÈGES

La délégation de la FNEC-FP-FO a rappelé et déploré qu'une décision de fermeture d'une classe de 6ème au collège de Brioude a été prise en juin, sans information donnée aux représentants des personnels, ni présentation de la mesure dans une instance de représentation des personnels.

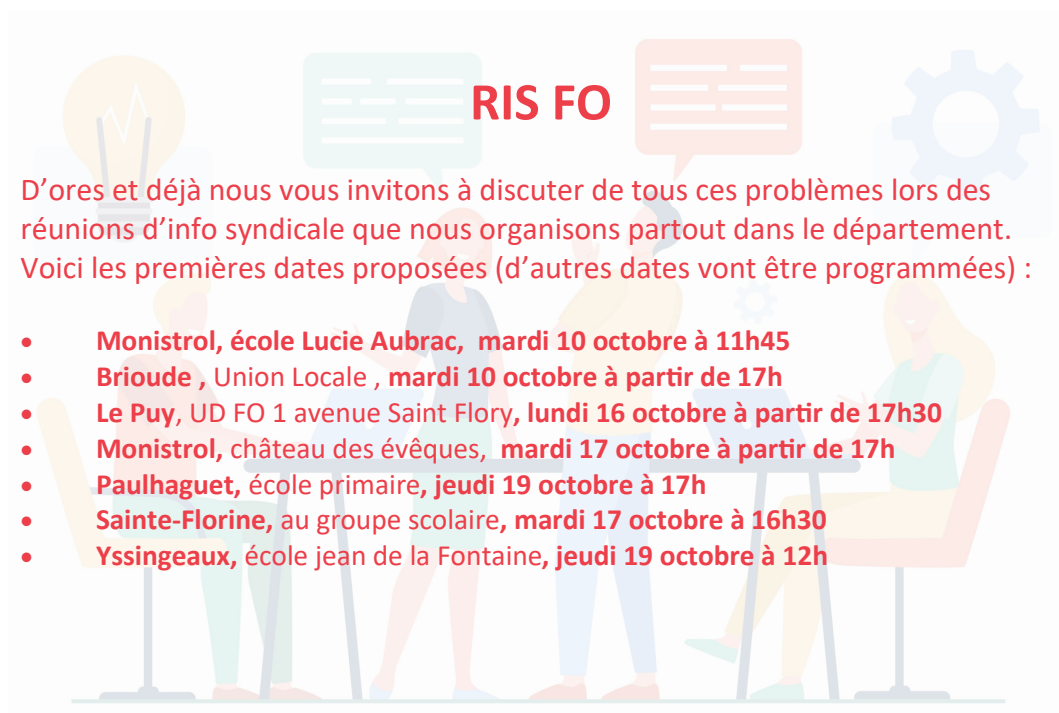
Cette fermeture de classe de 6ème aboutit à des effectifs très chargés en 6ème (classes à 29, 30 et 31 élèves), avec de plus des élèves des ULIS inclus (2 ULIS avec 29 élèves au total). Les effectifs des autres niveaux sont eux-aussi très chargés (des classes de 5ème à 29-30 élèves...).

Les travaux engagés à cette rentrée rendent les conditions de travail encore plus difficiles, avec des cours dans des préfabriqués dans des températures élevées (37-38°C relevés).

La délégation de la FNEC-FP-FO a demandé l'attribution de moyens supplémentaires pour le collège de Brioude et que des solutions soient apportées face au problème de températures dans les préfabriqués.

La délégation de la FNEC-FP-FO a soulevé à nouveau la situation du collège de Tence, qui est illustrative de celles de beaucoup de collèges de ce département, suite aux fermetures de classes, comme en 6ème au collège de Tence. Ces mesures aggravent les conditions de travail des personnels et des élèves, avec des sureffectifs (problèmes amplifiés par l'augmentation du nombre d'élèves à profil particulier), des services dégradés pour les enseignants avec des compléments de service et des menaces sur le maintien de leur poste.

Là-encore, la délégation de la FNEC-FP-FO a demandé l'attribution de moyens supplémentaires et une augmentation de la dotation en postes d'AED au collège de Tence.



RIS FO

D'ores et déjà nous vous invitons à discuter de tous ces problèmes lors des réunions d'info syndicale que nous organisons partout dans le département. Voici les premières dates proposées (d'autres dates vont être programmées) :

- **Monistrol, école Lucie Aubrac, mardi 10 octobre à 11h45**
- **Brioude, Union Locale, mardi 10 octobre à partir de 17h**
- **Le Puy, UD FO 1 avenue Saint Flory, lundi 16 octobre à partir de 17h30**
- **Monistrol, château des évêques, mardi 17 octobre à partir de 17h**
- **Paulhaguet, école primaire, jeudi 19 octobre à 17h**
- **Sainte-Florine, au groupe scolaire, mardi 17 octobre à 16h30**
- **Yssingeaux, école Jean de la Fontaine, jeudi 19 octobre à 12h**